

MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA REFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSONNEL
CIVIL DE L'ETAT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

06/324 DU 21/02/86

DECRET N° _____/INTERPRES/DGFI/DGICE
portant promotion au titre de l'année 1985
des fonctionnaires des cadres de la catégorie
I, hiérarchie I de l'Information.

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n°076/64 du 7 Décembre 1964 portant ratification de
l'ordonnance n°019/64 du 23 Août 1964 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant Statut Général des
fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
- (/u l'arrêté n°2087/FF du 21 Juin 1959 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n°62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-

D.G.B.-

- et hiérarchies des cadres créés par la loi n°15/62 du 3 Février 1962 portant
Statut Général des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n°62/198/FF du 5 Juillet 1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n°65/170/FF du 25 Juin 1965 réglementant l'avancement
des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret n°62/196/FF du 5 Juillet 1962 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;
- (/u le Décret n°60/630 du 27 Décembre 1980 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat ;
- (/u le Décret n°64/656 du 6 Août 1964 portant nomination du Premier
Ministre ;
- (/u le Décret n°65/1483 du 7.12.65 portant nomination des Mem-
bres du Gouvernement ;

D.C.F.-

- (/u le Décret n° 65/1483 du 7.12.65 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement Mars 1965
- (/u le Décret n°65/260 du 5 Décembre 1965 déterminant le circuit d'approbation
des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations
administratives des agents de l'Etat ;
- (/u le Décret n°82/924 du 20 Octobre 1982 portant Statut Particulier
des cadres de l'Information ;
- (/u le Décret n° **85/1360** INTERPRES/DGFI/DGICE du **25 NOV. 1985** portant
inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1985 des fonction-
naires des cadres de la catégorie I, hiérarchie I de l'Information et dressant
la liste des fonctionnaires de ces mêmes cadres avançant à l'ancienneté à
trois (3) ans ;

- D E C R E T -

ARTICLE 1ER : Sont promus aux échelons ci-après, au titre de l'année 1985, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I de l'Information dont les noms suivent ACC: Nônt.

I - Journalistes niveau III

au 2ème échelon, indice 920

- NITY Nicolas p/c du 6-2-86

RTC

au 5ème échelon, indice 1240

/ YEB.ZONZILA Antoine p/c du 28-1-86

M.EC

M.LONGA-NKOUNKOU Christophe p/c du 2-11-86

ACI

II - Ingénieurs

au 2ème échelon, indice 940

B.DILA Joseph p/c du 25-1-86

RTC

au 3ème échelon, indice 1010

MISSAMOU Joachim p/c du 8-8-86

L.D

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de l'ancienneté que de la solde pour compter des dates ci-dessus indiquées sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 21 FÉVRIER 1986

Par le Premier Ministre,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSONI.-

Angé Edouard FOUNGUI.-

AMPLIATIONS :

JOREC 1
MIPT/CAB 2
DFEE/SP 6
DGA/DAAF 2
DGFE/DAAF 2
M.EC 2
L.D 2
DGFP/DGCE 6
DGB 3
DCF 1
INTERESSES 5
DOSSIERS 15
SGG/BC 2
ARCHIVES 2.-